

VOUS AVEZ DES PROJETS DANS LE SITE CLASSE OU LE SITE INSCRIT DU VEZELIEN ?

L'ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
ET L'INSPECTEUR DES SITES PEUVENT VOUS
CONSEILLER.

PROCHAINES PERMANENCES en 2021 :

18 février

18 mars

22 avril

20 mai

17 juin

sur rendez vous : mairie de Saint Père

tel : 03 86 33 26 62

**Merci de vous munir de tous éléments facilitant la
compréhension de votre projet : plans, photos, devis etc**

Vous avez des questions sur votre consommation d'énergie ou sur les aides financières ?
Vous voulez changer de système de chauffage ou faire des économies d'énergie ?
Vous êtes propriétaire d'un logement que vous louez ou que vous occupez
et vous souhaitez le rénover ?

**Le Pôle Rénovation Conseils de l'Avallonnais peut vous aider dans vos projets
avec des conseils gratuits !**

POUR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION

ÉNERGÉTIQUE, MAINTENANT*

ÇA SE PASSE AU PAYS AVALLONNAIS

Bénéficiez également d'un accompagnement complet et gratuit**
pour atteindre la rénovation Bâtiment Basse Consommation !

** Sous conditions d'éligibilité et selon le projet

**Retrouvez-nous à moins de
15 minutes de chez vous !**

**Dans nos locaux à Avallon durant nos
horaires habituels d'ouverture
ou, sur rendez-vous,
dans nos permanences délocalisées.**



conseils.renovation@avallonnais.fr

03 86 18 02 70

10 rue Pasteur - 89200 Avallon



@paysavallonnais

avallonnais.fr/conseils-renovation